



Le fonctionnement et les missions du Conseil départemental des jeunes

Découvrez le fonctionnement et les missions du Conseil départemental des jeunes.

Publié le 25/10/2024 - Mise à jour le 05/11/2024

Les rencontres

- Les jeunes élus se réunissent **1 fois par mois** environ
- Les réunions ont lieu aux **4 coins du Gard**, dans des sites départementaux, patrimoniaux ou dans des collèges...
- Les rencontres se déroulent **pendant le temps scolaire**, de 8h à 16h30 environ (les élus s'engagent à rattraper leurs cours)
- **Le transport** des jeunes élus est organisé et **pris en charge par le Conseil départemental**.

Quelles sont les commissions projet ?

Les jeunes élus sont répartis en 4 commissions ; des petits groupes chargés de développer un projet concret. 2 des commissions projet créées au cours du 1er mandat, seront maintenues et développées pendant ce 2e mandat :

- Commission Qualité de vie au collège
"Micro gardois" : [lien vers les émissions](#)
- [Commission Développement durable](#)

2 nouvelles commissions seront créées pour initier et concrétiser des actions utiles à tous :

- **Commission "Solidarités" :**

pour sensibiliser au bien-être physique et mental des jeunes. Alimentation, sport-santé, prévention des pratiques à risque, du harcèlement...

- et une **4e commission dont les jeunes Conseillers choisiront le thème !**

Commission Qualité de vie au collège

Mise en place lors du 1^{er} mandat pour renforcer la cohésion entre les élèves et lutter contre le harcèlement et les discriminations notamment, la commission projet Qualité de vie et solidarité au collège a créé « Micros gardois », une émission de radio **par les collégiens pour les collégiens**.

3 émissions ont été réalisées au cours du 1^{er} mandat.

- **Découvrez des extraits de l'émission**

« Micros gardois » : émission complète.

Objectif : faire entendre la voix des jeunes sur les sujets qui LES intéressent et LES concernent et renforcer la qualité de vie et la cohésion au collège.

Le micro est à présent aux nouveaux élus du CDJ qui vont pouvoir poursuivre cette action en développant et en enrichissant « Micros gardois » de nouvelles idées, rubriques, etc.

[En savoir plus sur l'émission de radio du CDJ primée au Sénat.](#)

Commission Développement durable

Les élus du 1^{er} mandat ont voulu encourager les collèges à s'engager dans le Développement durable en mettant à leur disposition un site Internet répertoriant les petites et grandes actions écologiques qu'ils pouvaient mettre en place : *l'Invent'Terre pour des collèges plus verts*.

Objectif : challenger les collèges pour les encourager à s'engager dans la transition écologique ET valoriser leur engagement !

Les nouveaux membres du CDJ engagés dans la commission projet Développement durable disposeront de cet outil pour développer leur propre projet en faveur de l'environnement.

Commission Solidarités

Une nouvelle commission pour promouvoir la santé psychologique et physique des jeunes. Alimentation, sport-santé, prévention des pratiques à risque, des addictions, du harcèlement, vie affective... les élus du 2^e mandat décideront de l'action ou des actions prioritaires à mener pour renforcer le bien-être des adolescents.

La 4e commission déterminée par les élus : la citoyenneté

Les élus du 2^e mandat pourront choisir eux-mêmes le thème de cette 4^e commission dans le cadre des compétences propres ou partagées du Conseil départemental.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76